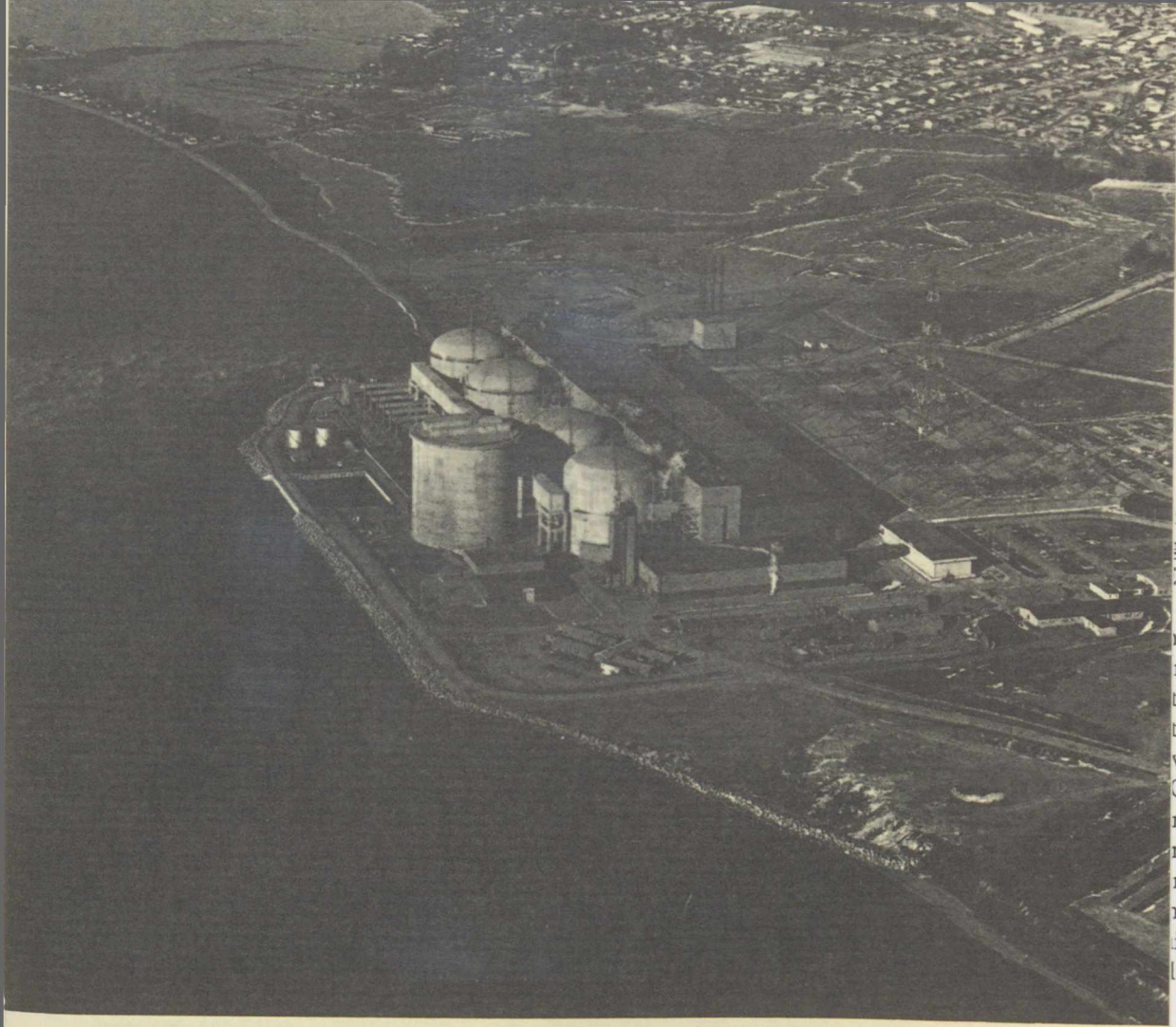
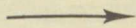




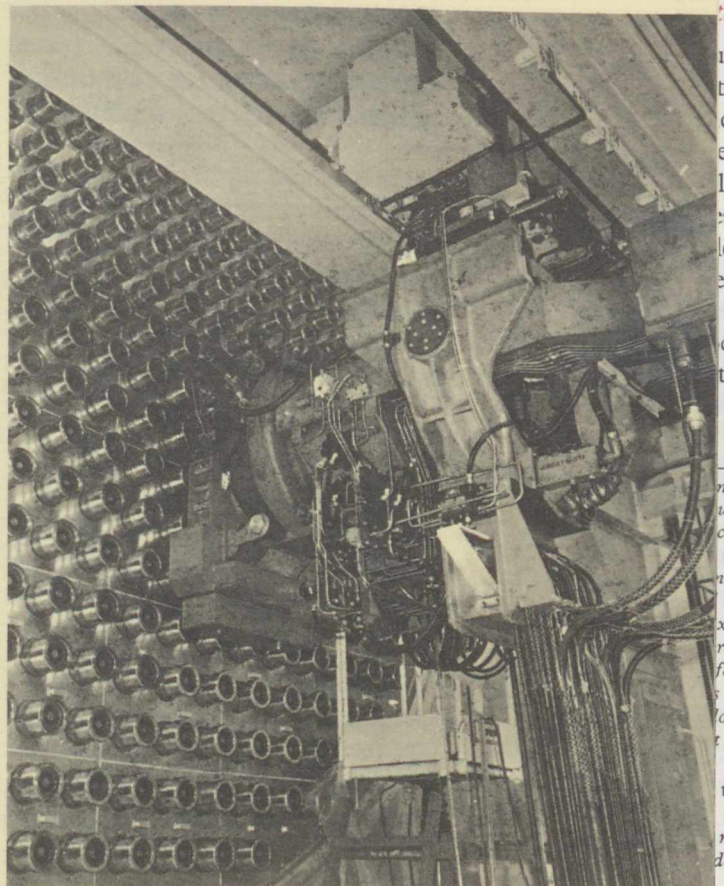
*La centrale de Pickering (Ontario)*

comme modérateur (1). Après un premier réacteur expérimental d'une puissance électrique de 20 mégawatts qui entra en fonctionnement en 1962, un second réacteur de 200 mégawatts fut construit à Douglas-Point, sur la rive orientale du lac Huron, et commença à fonctionner en 1967.

Simultanément, l'EACL entreprit la réalisation d'une centrale un peu différente : celle de Gentilly (Québec), de 250 mégawatts électriques, qui utilise l'eau lourde comme modérateur, mais l'eau légère comme fluide refroidisseur, et qui est entrée en service en avril 1971. La centrale de Douglas-Point et celle de Gentilly-1 peuvent être considérées comme des prototypes. Avec les centrales de Pickering et de Bruce, l'énergie nucléaire est entrée dans l'ère commerciale. Le propriétaire des centrales n'est plus l'EACL, mais une société de production d'électricité. L'Hydro-Québec, qui exploite la richesse hydraulique du Québec, estime qu'à partir de 1985



*Chargement automatique d'un réacteur*



1. Le sigle Candu provient de Canada Deuterium Uranium.